



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNE DE COURTHEZON  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 28 janvier 2025

**Délibération 2025-002**

Date de convocation : 21/01/2025

Membres en exercice : 29

Votants : 28

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Maire certifie le caractère  
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 31/01/2025



L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-huit janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Nicolas PAGET, Maire :

Présents : Jean-Pierre FENOUIL, Alexandra CAMBON, Xavier MOUREAU, Benoît VALENZUELA, Christelle JABLONSKI, Cyril FLOURET Sabine BONVIN Adjoints, Alain CHAZOT, Benjamin VALERIAN Marie SABBATINI, Françoise PEZZOLI, Anne-Marie PONS, Paul CHRISTIN, Jérôme DEMOTIER, Jean-Paul RIGOTARD BARBADORO, Lysiane VOISIN, Marc GELEDAN, Fanny LAUZEN-JEUDY, Cédric MAURIN, Catherine ZDYB, Conseillers.

Excusés :

Caroline FAYOL pouvoir à Nicolas PAGET

Corinne MARTIN pouvoir à Jean-Pierre FENOUIL

José MARTINEZ pouvoir à Marc GELEDAN

Laurent ABADIE pouvoir à Xavier MOUREAU

Julien LENZI pouvoir à Anne-Marie PONS

Christiane PICARD pouvoir à Cyril FLOURET

Cendrine PRIANO-LAFONT pouvoir à Sabine BONVIN

Absents :

Marjorie BOUCHON

Secrétaire de Séance :

Alexandra CAMBON

### COMMANDE PUBLIQUE / ADHÉSION A L'ASSOCIATION DES ACHETEURS PUBLICS (AAP)

L'association des acheteurs publics (AAP) a pour objet, pour l'ensemble des praticiens de la commande publique, la diffusion des bonnes pratiques d'achat et de la reconnaissance du métier d'acheteur par la mise en réseau de documents types, cahiers des charges.

Elle répond à toutes les questions relatives à la commande publique posées par ses adhérents et sans limitation.

Interlocuteur régulier de la direction des affaires juridiques du ministère de l'Économie et des Finances, notamment en tant que membre actif des différents groupes de travail de l'observatoire économique de la commande publique (OECF) et force de proposition ancrée dans les réalités du terrain et des praticiens de la commande publique, l'AAP est un acteur de l'évolution des pratiques d'achat.

L'adhésion à cette association, pour des collectivités de la strate de Courthézon, est de 190 € par an.

Afin de permettre au service "Achats et marchés publics" de la Commune de Courthézon de bénéficier d'une expertise complémentaire sur les pratiques d'achats publics, il est donc proposé à l'assemblée délibérante, d'adhérer à l'association des acheteurs publics.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant l'intérêt pour la Commune de Courthézon et son service des achats de pouvoir bénéficier de l'expertise de l'association des acheteurs publics,

REÇU EN PREFECTURE

le 29/01/2025

Application agréée E-legalite.com

Le Conseil municipal, ayant ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'adhérer à l'Association des Acheteurs Publics.
- **DIT** que les crédits de cette adhésion au budget primitif 2025.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, le cas échéant le Premier Adjoint à signer toutes les pièces se rapportant à la présente délibération.

Le secrétaire de séance  
Alexandra CAMBON

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé les membres présents,  
Pour copie conforme.



Le Président de séance  
Nicolas PAGET